



AVIS AU PUBLIC COMMODO ET INCOMMODO

Objet: Autorisation d'exploitation (classe 3A)

Il est porté à la connaissance du public que, par les arrêtés N°3A/2022/4141-4143/176 du 15 novembre 2022, le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire a autorisé

la société LUXLEV Location SA à exploiter, sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg, trois nacelles de la marque HAULOTTE, type COMPACT 10N, numéros de construction 2117215, 2117190 et 2115491.

Les arrêtés ministériels ont été déposés au service écologique de la commune de Pétange et pourront y être consultés par tous les intéressés.

Conformément à l'article 19 de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours contre les décisions intervenues est ouvert devant le tribunal administratif, qui statuera comme juge de fond.

Ce recours doit être interjeté sous peine de déchéance dans le délai de quarante jours (du 24 novembre 2022 au 3 janvier 2023 inclus).

Pétange, le 16 novembre 2022
Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le secrétaire,

Le bourgmestre,